

Département : ARDECHE
Commune : BESSAS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 03 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le trois avril à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHAMBON Alain, Maire.

Présents : Alain CHAMBON, Anne-Marie PEZZANO, Sylvie CHEYREZY, Francis PANSIER, Patrick SARRAZIN, Michel LACOMBE, Pierre-Jean PRAX, Annie THOULOZE, Hugo GOOVAERTS,

Absents : Thierry GINESTE, Cédric CHANNAC, excusés

Secrétaire de séance : Pierre-Jean PRAX

DELIBERATIONS PRISES A L'UNANIMITE

- **Vote des taxes communales**

Le taux des taxes communales reste identique à celui de l'année 2022.

Le taux de la taxe d'habitation est à nouveau à voter car il va s'appliquer sur les résidences secondaires. Ce taux reste identique à celui voté en 2019.

Taxe sur foncier bâti : 8.36 % + 18.78 % du département

Taxe sur foncier non bâti : 64.78 %

Taxe d'habitation : 7.99 %

- **Délégué commission de contrôle liste électorale**

A mi-mandat, la préfecture de l'Ardèche demande aux Mairies de renouveler le délégué de contrôle des listes électorales. Le conseil municipal choisit M. PANSIER Francis

- **Délibération portant création d'un emploi permanent ouvert aux fonctionnaires ou agents contractuels**

Le conseil municipal autorise le maire à recruter un agent titulaire ou non titulaire pour le secrétariat de mairie : accueil du public, comptabilité : Paie, Budget, élections, état civil, urbanisme, courriers, délibérations, en raison de 12 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} novembre 2023.

M. GINESTE Thierry est arrivé au moment des questions diverses

QUESTIONS DIVERSES

- Une information sera publiée et distribuée sur l'obligation de débroussaillage autour des maisons et d'une manière générale, de veiller à l'entretien des propriétés.
- Au quartier le Panoramic, mise à nue du tout à l'égout (270 mètres) et de 4 regards. Ce travail effectué bénévolement servira de coupe-feu (Sécurité).
- La mise en sécurité de la Rue de la Cure est en-cours de finition (Signalétique au sol)

Le Maire
Alain CHAMBON

